**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ**

**SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2012 16 h**

**Élus présents :** Camille ADAMIEC, Alain AYERBE, Pascal HINTERMEYER, Anne-Sophie LAMINE, Clarisse MAIGRET, Perrine MARX, Thierry MISSBURGER, Denis MONNERIE, PAULITSCH Anna, Bruno SCHUCK (suppléant de Wolff Virginie), Bernard WOEHL.

**Élus excusés**: Myriam KLINGER, Nalini PERIENEN, Agnès CLERC-RENAUD, Eric NAVET, Marcel BAUER, Andrée BUCHMANN.

**Élus absents :** Roland PFEFFERKORN, Isil GACHET, Muriel MAFFESOLI.

**Invités permanents :** Didier BRETON, Patrick COLIN, Catherine GRAEFFLY, Maurice WINTZ.

**Invités permanents excusés :** Nicolas AMADIO,Isabelle HAJEK,Philippe HAMMAN, Catherine DELCROIX,Patrick WATIER.

**Ont donné procuration :** Mme PERIENEN à Mme MAIGRET, Mme KLINGER à Melle ADAMIEC, Mme CLERC-RENAUD à M. MONNERIE.

**Invité ponctuel :** M. Muller Laurent

La séance est ouverte à 16 heures.

M. Woehl accueille les membres du conseil.

M. Woehl indique qu’il y a deux points à traiter en divers :

- Mme Giannini PR invitée de l’université de Naples pour reprendre les cours de santé et de l’organisation du travail de M. Steudler dont le poste n’a pas été pourvu.

- le projet de DU dans le master ethique présenté par M. Colin.

**Ordre du jour du conseil :**

1. Approbation du PV du conseil du 28 juin 2012
2. Point sur la rentrée
3. Dotation en heures complémentaires et décisions liées
4. Cours à faible effectif
5. Commission pédagogique : préparation de l’offre de formation 2013/17
6. Organisation d’une élection complémentaire au collège B des enseignants-chercheurs du conseil de faculté
7. Document Unique et désignation d’un ACMO (Comité d’Hygiène et de Sécurité- UdS)
8. Informations sur l’échange entre la faculté et l’école des cadres : élaboration d’une convention.

9. Divers

**7. Document Unique et désignation d’un ACMO (Comité d’Hygiène et de Sécurité- UdS) :**

M. Woehl demande que l’on traite le point 7. En effet, M. Muller a été invité au conseil pour aborder ce point. M. Woehl explique que chaque composante d’enseignement et de recherche doit avoir une personne ressource dans le domaine de l’hygiène et de la sécurité. Il s’est rapproché de M. Muller qui a accepté cette charge. Il s’agit également de remplir un document unique de la gestion des risques dans le domaine de l’hygiène et de la sécurité prescrit par la règlementation. La nouvelle désignation de l’actuel ACMO sera « assistant de prévention ». Il s’agira de repérer et d’évaluer tous les problèmes liés à l’hygiène et à la sécurité des personnels et des usagers de la faculté et aussi sur le plan psycho-social : risques électriques, de chutes, de feu (tri des documents papier dans les bureaux) etc…

M. Muller sera rétribué sous forme d’HETD pour cette fonction dans le cadre du référentiel des enseignants.

Le conseil vote pour à l’unanimité pour la désignation de M. Muller comme assistant de prévention.

**1. Approbation du PV du conseil du 28 juin 2012 :**

Le PV est adopté à l’unanimité.

**2. Point sur la rentrée :**

M. Woehl fait le point sur les groupes de TD. Les groupes sont composés de 45 à 50 étudiants en moyenne : la création d’autres TD n’est pas possible pour un problème d’heures à maîtriser. En effet, il rappelle que l’UDS est plutôt mieux dotée que les autres en postes même si notre faculté est sous-dotée en nombre d’enseignants : on a donc davantage d’HC mais il est plus facile d’enlever de heures que des postes : la faculté est donc doublement pénalisée. Il faudra donc revoir notre offre de formation à coût constant : les nouvelles formations ne seront pas automatiquement ouvertes, il y aura un arbitrage de la présidence.

**3. Dotation en heures complémentaires et décisions liées**

**4. Cours à faible effectif :**

M. Woehl aborde ces deux points étroitement liés. Le 26 juillet dernier nous avons eu une lettre de la direction nous indiquant que notre enveloppe d’HC sera de 4800 Hetd. (elle était de 4000 en juin). Le bureau élargi s’est réuni pour des dispositifs à mettre en place pour gérer cette enveloppe qui a diminué (elle était de 5600 en 2011/2012) et a examiné différentes mesures

- suspension de formations : master enjeux et muséologie : ces masters ont 3 ans et commencent à monter en effectif : on ne va donc pas casser cette dynamique : mesure rejetée

- réduire le nombre de TD : pour des raisons pédagogiques on ne peut pas les réduire : mesure rejetée

- la faculté paie l’ensemble des HC : cela représente 40 000 euros : mesure rejetée (budget de 80 000 euros pour la faculté)

- on ne paie plus les HC : mesure rejetée

- on peut revoir le référentiel : celui-ci sera aussi revu à la baisse (1200 heures en 2011/2012 : il sera amputé de 300 h l’année 2012/2013) : on prélèvera en outre 300 heures pour les mettre dans l’enveloppe des HC : cette mesure a été retenue pour être proposée au conseil de faculté

- le cours intégré (CI : 1 heure = 1.25 Hetd ; 1heure CM= 1.50 Hetd) : ce cours mélange du CM et du TD : mesure rejetée surtout que le statut des enseignants ne parle que de CM, TP, ou TD.

- demander aux enseignants qui ont des HC de réduire le nombre de cours : ainsi un cours comportant 12h CM deviendrait 10h ; 24h deviendrait 20h et 18h passerait à 16h.

Les heures non payées pourront être données gracieusement ou supprimées : ceci est laissé à l’initiative de l’enseignant. Le même dispositif est mis en place pour les vacataires qui ont eu un courrier dans ce sens : cette mesure a été a été retenue pour être proposée au conseil de faculté.

- les heures en EAD : on pourrait revenir au dispositif que l’on a déjà pratiqué : à savoir qu’à partir de la 3ème année de cours, l’enseignant se verrait moins rémunéré à condition que le dispositif de l’EAD ne change pas notamment l’introduction de la plateforme Moodle qui suppose plus de travail : cette mesure a été a été retenue pour être proposée au conseil de faculté mais ne sera mise en application que s’il en est besoin et de manière rétroactive à partir de la quatrième année de cours assuré.

- revoir les enseignements à faible effectifs : cette mesure a déjà été pratiqué l’an passé : suspendre les cours à petit effectifs dans les 15 premiers jours de la rentrée (5 étudiants en master ; 7 en licence) : cette mesure a été adoptée par le conseil de faculté de 28 juin (voir liste des effectifs d’étudiants dans les options de licence jointe).

M. Woehl propose de passer au vote sur ces mesures :

Le conseil donne son accord sur le fait de ponctionner 300 heures sur le référentiel, le conseil entérine la réduction des heures : 12h CM passe à 10h CM ; 24h à 20h ; 18h à 16h ; le conseil propose de revoir les enseignements à faible effectif.

Le dispositif concernant l’EAD sera mis en place plus tard si les autres mesures s’avèrent insuffisantes.

Le conseil vote ces 3 mesures : 1 contre ; 2 abstentions ; 10 pour.

**5. Commission pédagogique : préparation de l’offre de formation 2013/17 :**

M. Breton explique la mise en place de cette commission. Il faut rapidement se mettre au travail pour écrire les futures maquettes de notre offre de formation 2013/2017, en ayant à l’esprit les contraintes budgétaires : offrir les formations à coût constant.

Une première réunion de la commission est prévue le 27 septembre 2012.

**6. Organisation d’une élection complémentaire au collège B des enseignants-chercheurs du conseil de faculté :**

Des élections seront organisées pour remplacer Mme Igersheim MCF à la retraite. M. Woehl explique que le corps électoral sera composé des MCF, ATER, PRAG, MC associés, allocataires avec mission d’enseignement, vacataires assurant plus de 64 heures de cours.

Il propose de faire les élections le 18 octobre et de fixer le dépôt des candidatures le 12 octobre.

**8. Informations sur l’échange entre la faculté et l’école des cadres : élaboration d’une convention :**

M. Colin explique que dans le cadre de la formation continue il aimerait mettre en place une convention avec l’école des cadres. Il propose de faire une année test avec 5 étudiants en master 1 : ces étudiants passeraient 3 UE en master 1 dont le mémoire pour une reconnaissance au niveau des acquis dans leur cursus de l’école. Le jury serait composé d’au moins un universitaire. Si cette expérience est concluante, on pourrait établir une convention pour l’étendre à l’ensemble des étudiants de l’école à partir de l’année 2013/2014.

Suite à sa participation à la réunion de rentrée du master éthique, il informe le conseil d’un projet de DU en master éthique dès l’année 2013. Il indique qu’il a proposé à l’équipe du master éthique de venir exposer ce projet lors d’un conseil de faculté. Comme les DU ne sont plus souhaités au niveau de l’Université, le conseil de faculté ne peut pas à ce stade soumettre ce projet au vote. Pour le moment, il convient de prendre connaissance plus précisément de son contenu et discuter de sa faisabilité.

M. Woehl revient sur les enseignants invités : il demande au conseil de voter sur l’invitation de Mme Giannini qui va reprendre une partie des cours de M. Steudler parti à la retraite et non remplacé. Le conseil vote pour à l’unanimité.

La séance est levée à 18h20.